

Projets de territoires Charente aval et Seugne
Réunion d'information en Visio-conférence
du Jeudi 3 Septembre 2020 (18h-20h)

Observations des garants CNDP

1 - Présentation de la « Réunion publique en ligne PTGE Charente aval/Bruant et Seugne » du 3 septembre 20 de 18h à 19h30 :

. Dans le cadre de la relance des processus relatifs aux PTGE Charente aval/Bruant et Seugne dans le contexte de la pandémie de Covid19 et les mesures sanitaires préconisées, les porteurs de projets (EPTB Charente et Syrès17) en accord avec le Maître d'ouvrage (CD17) ont proposé, à l'occasion des réunions préparatoires et pour éviter une suspension trop longue du processus, qu'une réunion d'information ouverte au public soit organisée via l'outil internet. Cette proposition ayant été validée par le comité de pilotage celle-ci a été programmée le 3 septembre à partir de 18h, avec mise en ligne préalable des documents d'information utiles (diaporama et commentaires de présentation).

. Plusieurs messages d'information ont précédé la préparation et la mise en place de ce dispositif nouveau pour une réunion publique ainsi qu'une visio-conférence préparatoire le 8 juin entre les organisateurs précités et les 2 garants (Gilles Faure et Walter Acchiardi, nouvellement désigné en remplacement de Michel Périgord démissionnaire). Une fiche d'observations des garants a été transmise aux organisateurs à la suite de cette réunion.

. Une affiche spécifique d'information préalable a été communiquée à toutes les mairies concernées ainsi qu'aux communautés de communes. Il a été demandé à ces collectivités de la relayer sur leur site internet ou sur leurs panneaux d'affichage.

. L'info a été publiée sur le site internet de l'EPTB et sur sa page Facebook. Les membres des comités de territoire ainsi que les personnes rencontrées dans le cadre du diagnostic préalable ont également été invité à relayer l'information.

. Un article a été publié dans le journal "Haute-Saintonge" dans les semaines précédant la réunion.

. **Durée de la visio-conférence :** Ouverture aux participants à 18h00 - fin de la réunion à 19h30 - **durée : 1h30,**

. **Participants :** 39 personnes connectées (voir fiche de présence - dont les 2 garants CNDP).

. **Ordre du jour :**

Partie 1 : Eléments de contexte

▪ Quels sont les territoires concernés ? ▪ Les porteurs de projets (EPTB et Syrès17) ?

Partie 2 : Qu'est-ce qu'un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) ?

▪ Cadre du projet ▪ Qu'est ce qu'un PTGE? ▪ Pourquoi un PTGE ?

Partie 3 : Comment et où participer à l'élaboration des PTGE ?

▪ Outils et temps d'échange prévus ▪ Déroulement de la démarche (phases prévisionnelles).

. **Ouverture/animation réunion :** Porteurs de projets (EPTB et Syrès17) et IFREE avec présence des 2 garants CNDP.

. **Présentation :** Sous forme de diaporama commenté par les porteurs de projets et l'IFREE.

2 – Déroulement de la Réunion en Visio-Conférence :

. La réunion en visio-conférence a été mise en place via l'outil « Zoom ». Elle a été ouverte à partir de 18h (et s'est conclue vers 19h30), organisée et animée sous la conduite à la fois par les porteurs de projets de l'EPTB (Marine Dugué) et du Syrès17 (Clément Béracochéa) et l'IFREE (Marie Eraud) qui gèrent et régulent les prises de paroles.

. 39 personnes se sont connectées à l'adresse indiquée, dont la liste (ainsi que « la vignette visuelle ») peut être affichée à l'écran. Chacun a la possibilité de prendre la parole ou de formuler une question ou une remarque par écrit selon le protocole précisé en début de séance,

. Après accord des participants, un enregistrement vidéo et audio est prévu ainsi qu'une restitution qui sera mise en ligne sur le portail des porteurs de projets.

. Les organisateurs donnent la parole aux garants (Gilles Faure) qui disposent d'un temps de parole spécifique pour présenter leur rôle particulier dans ce cadre (Walter Acchiardi, également présent à la visio-conférence, n'a pu intervenir pour un problème de dysfonctionnement de son micro).

3- Déroulement – enseignements et observations

. Comme indiqué précédemment, le diaporama présenté et commenté successivement par les chargés de projets du Syrès17 (Clément Béracochéa) et de l'EPTB (Marine Dugué) ainsi que Marie Eraud (Ifree), apparaît très lisible, synthétique, pédagogique et facilement compréhensible.

. Un temps de pause de 5' est proposé après 50' de déroulement de la séquence.

. Malgré le renouvellement par les animateurs de propositions de prise de parole par les participants, une seule personne pose une question relative à la définition du terme « réserve de substitution ». Si une réponse (à caractère technique) est rapidement donnée, il nous semble que cette unique question posée, avec demande de compléments de la part de l'intéressé suite à la réponse apportée, aurait pu être l'occasion de développer plus avant, d'un point de vue pédagogique, le sujet évoqué qui est au centre de la problématique des PTGE. Renvoi lui a été fait d'une explication plus détaillée lors de la tenue à venir d'ateliers...

. En fin de séance, les organisateurs/animateurs redonnent la parole aux garants, comme convenu lors de l'ouverture de la réunion. Gilles Faure souligne quelques points notables, repris dans les principales observations soulignées ci-après.

. Remarques garant :

. Cette réunion d'information en visio-conférence, dont l'organisation, la conduite et l'animation sont apparues soignées, constituait à la fois une première et une expérimentation dans le contexte très contraignant de la pandémie de Covid19 . De ce fait elle a fait l'objet d'une attention particulière notamment de la part des garants, concernant en particulier les points notés ci-après, même si globalement on doit souligner le fait que cette réunion en visio-conférence a le mérite d'avoir pu être mise en œuvre :

. Les participants et la participation : D'après le décompte affiché à l'écran de la visio-conférence, 39 personnes se sont connectées, ce qui n'est pas négligeable, mais nous apparaît néanmoins décevant et insuffisant pour conférer une certaine représentativité à l'audience obtenue pour une réunion d'information ouverte au public. Dans son intervention finale, Gilles Faure insiste sur la nécessité de renforcer et soigner l'information préalable amont par tous les médias possibles pour renforcer la présence en visio-conférence et la crédibilité du dispositif (dans l'attente d'un bilan de la part des porteurs de projets). Il interroge les organisateurs sur la possibilité, pour les prochaines rencontres, d'utiliser en même temps les 2 outils du présentiel et de la visio-conférence. Dans ces conditions il souligne également l'importance du rôle du portail internet pour cette information préalable, pour une participation plus forte et des échanges consistants (questions/réponses) avec le public.

. Le déroulement de la visio-conférence :

. Le diaporama projeté et commenté nous apparaît à la fois clair et synthétique et constitue l'appui incontournable des échanges en visio-conférence. Sa visualisation affichable en même temps que les participants est un plus notable. Sa mise en ligne dans les plus brefs délais apparaît indispensable.

. A noter qu'une intervenante (fédération de la conchyliculture) évoque la question de l'horaire « pas facile » de la visio-conférence,

. Un relevé de la réunion sera formalisé et mis en ligne dans les meilleurs délais par les organisateurs.

- La séance se termine à 19h30.

Pour les garants CNDP, Gilles Faure, le 4 septembre 2020.